

PROGRAMME

local de prévention des déchets 2022-2026 ménagers et assimilés

*Consommer plus
durablement*

*Éviter
les déchets*

Réduire
le gaspillage
alimentaire

Privilégier
le réemploi et
la réparation





SOMMAIRE

01

→ P.04

LES ENJEUX de la prévention des déchets pour le Grand Nancy

- Définition de la prévention des déchets et bénéfices attendus
- Les programmes locaux de prévention des déchets : contexte réglementaire

02

→ P.06

LE PROGRAMME local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2018-2020 du Grand Nancy

- Les actions
- Le suivi des actions et le bilan du programme 2018-2020

03

→ P.08

LA DÉFINITION du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2022-2026

- Vers un objectif partagé
- Le rôle fédérateur de la Métropole
- La gouvernance choisie pour la définition du PLPDMA 2022-2026

04

→ P.12

LES 6 AXES D' ACTIONS du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2022-2026

- Un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2022-2026 structuré en six axes
- Les moyens dédiés pour le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2022-2026
- L'impact attendu du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés sur les tonnages de déchets

05

→ P.36

LES MOYENS DÉDIÉS au programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2022-2026

- Les moyens humains
- Les moyens financiers
- L'impact attendu

01

LES ENJEUX

DE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS POUR LE GRAND NANCY

Parce qu'elle est un des socles d'une économie circulaire, la prévention des déchets est un enjeu d'actualité. Pour le Grand Nancy, cet enjeu est à la hauteur de la quantité de déchets ménagers et assimilés produits chaque année par les habitants du territoire : 127 000 tonnes.

Éviter les déchets

Réduire le gaspillage alimentaire

Les programmes locaux de prévention des déchets CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE



Depuis le 1^{er} janvier 2012, les programmes locaux de prévention des déchets sont **obligatoires** pour les collectivités exerçant la compétence « Déchets » (loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010, Code de l'environnement, art. L. 541-15-1). Un programme local de prévention des déchets est un programme d'actions qui définit les objectifs de réduction des quantités de déchets ainsi que les mesures mises en place pour les atteindre. Cet outil opérationnel a été créé pour atteindre l'objectif fixé par le Grenelle, à savoir une réduction de 7 % des quantités d'ordures ménagères et assimilés¹ (OMA) entre 2010 et 2015.

En 2015, la loi de Transition énergétique pour la croissance verte, dans ses enjeux de lutte contre les gaspillages et de promotion de l'économie circulaire, a encore renforcé le rôle de la prévention, en affichant un objectif de réduction de 10 % des quantités de déchets ménagers et assimilés (DMA)² produits par habitant en 2020 par rapport à 2010.



Un programme local de prévention des déchets est un programme d'actions qui définit les objectifs de réduction des quantités de déchets ainsi que les mesures mises en place pour les atteindre.



Depuis 2020 et l'adoption de la loi anti-gaspillage et économie circulaire, **l'objectif de réduction est porté à - 15% des DMA produits par habitant en 2030 par rapport à 2010.**

Le décret n° 2015-662 paru en juin 2015 est venu préciser les modalités d'élaboration, de révision, de suivi et d'évaluation annuelle des programmes locaux de prévention des déchets, devenus programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) du fait de l'extension de leur périmètre d'action aux déchets de déchetterie.

CES PROGRAMMES LOCAUX DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS CONSTITUENT L'ÉCHELON LOCAL DANS LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE PRÉVENTION DES DÉCHETS PRÉVU PAR LA RÉGLEMENTATION ET S'ARTICULENT AVEC LE PROGRAMME NATIONAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS ET LES PLANS RÉGIONAUX DE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS.

DÉFINITION de la prévention des déchets et bénéfices attendus

Prévenir la production des déchets consiste à mettre en place des actions visant à réduire la quantité et/ou la nocivité de ces déchets, aux différents stades de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation des biens et des produits. Les lois « Grenelle 1 et 2 » de 2009 et 2010 positionnent la **prévention** des déchets comme la **priorité** de la politique de gestion des déchets.

Au-delà de la démarche environnementale, la prévention des déchets favorise l'émergence de nouveaux comportements qui stimulent **l'engagement citoyen** et sont garants de plus de **solidarité**, de **lien social** et de **bien-être** grâce, par exemple, à l'essor du don et du partage de biens et de savoirs.

La prévention des déchets se révèle également être un atout de l'action publique locale sur des sujets qui peuvent paraître éloignés de la préservation de l'environnement tels que la **santé** ou la **création de nouvelles activités**.

Le Grand Nancy a dépensé 28,3 millions d'euros en 2020 pour son service de gestion des déchets. En limitant le coût de ce service, la prévention des déchets peut également se révéler un levier de **maîtrise budgétaire**.

¹ Ordures ménagères et assimilés (OMA) : ordures ménagères résiduelles et tri (papier, verre, emballages, carton).

² Déchets ménagers et assimilés (DMA) : OMA et déchets déposés en déchetteries.

02

LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

2018-2020 DU GRAND NANCY

Réduire le gaspillage alimentaire

Éviter les déchets

LES ACTIONS

Le Grand Nancy s'est engagé depuis plusieurs années sur des actions de prévention des déchets en mobilisant des moyens et des partenaires sur des thèmes tels que le compostage, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la promotion de la réparation et du réemploi, l'éco-consommation ou encore la sensibilisation de la jeunesse.

Pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la loi de transition énergétique de -10% des DMA, la Métropole a cependant décidé de lancer sa révision dès la rentrée 2016 afin d'aboutir à un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés révisé et opérationnel fin 2017 et de déployer le plan d'action sur trois ans sur la période 2018-2020.

CE PROGRAMME S'EST CONSTRUIT AUTOUR DE TROIS AXES :

- **Axe 1**
Lutter contre le gaspillage alimentaire
- **Axe 2**
Éviter les déchets dès l'acte d'achat
- **Axe 3**
Aller vers l'économie circulaire



LE SUIVI des actions et LE BILAN du programme 2018-2020

Le bilan des tonnages de déchets collectés chaque année dans le Grand Nancy est consigné dans le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets du Grand Nancy. Ce document permet de suivre annuellement l'évolution des tonnages par flux de déchets.

Flux	2010 (en T)	2018 (en T)	2019 (en T)	2020 (en T)	Écart 2010-2020 (en T)	Écart 2010-2020 (en %)	Écart en 2020 (en kg/hab)
Ordures ménagères résiduelles	76 918	71 019	68 958	66 570	-10 348	-13,5	-40,4
Emballages	3 335	3 874	4 093	4 627	+1 292	+38,7	+5,0
Cartons professionnels	1 895	2 109	2 247	1 928	+33	+1,7	+0,1
Papier	5 999	4 751	4 570	3 711	-2 288	-38,1	-8,9
Verre	5 377	5 934	6 123	6 032	+655	+12,2	+2,6
Déchetteries	36 306	38 582	39 441	39 353	+3 047	+8,4	+11,9
Encombrants	3 053	3 757	2 237	726	-2 327	-76,2	-9,1
Total	132 883	130 026	127 669	122 947	-9 936	-7,5	-38,8

Le programme local de prévention des déchets 2018-2020 n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé par la loi de Transition énergétique pour la croissance verte

La crise sanitaire a ralenti l'émergence de nombreux projets devant être déployés en 2020. Le programme a cependant été globalement réalisé avec plusieurs actions importantes mises en œuvre :

- **Axe 1**
lutter contre le gaspillage alimentaire
 - Campagne de communication auprès de 56 restaurants pour les préparer à l'obligation de fournir un Gourmet Bag aux clients qui en font la demande.
 - Sept cantines collectives ont été accompagnées entre 2016 et 2019 pour réduire leur gaspillage alimentaire. Il a diminué de 15 à 40%. Dix nouvelles sont en cours d'accompagnement depuis 2020 jusqu'en 2022.

- **Axe 2**
Réduire les déchets dès l'acte d'achat
 - Premier défi zéro déchet animé par l'ALEC. Neuf foyers participants avec une diminution de 65 kg/an/hab de leur production d'ordures ménagères.

- Diffusion de 20 000 autocollants Stop Pub.
- Démarrage de l'accompagnement des crèches pour une transition vers les couches lavables.
- Émergence d'une trucothèque à destination des étudiants.

- **Axe 3**
Aller vers l'économie circulaire
 - Création d'un réseau de 14 Repair Cafés prenant en charge 6 tonnes de petits équipements électriques et électroniques par an avec un taux de réparation de 65%.
 - Convention avec la Clavette du Coin pour faire essaimer quatre nouveaux ateliers de réparation de vélos sur le territoire.
 - Animation d'un village du réemploi lors de l'évènement Jardins de Ville, Jardins de Vie.
 - 111 composteurs partagés installés (167 au total)
 - 1 764 composteurs individuels et 346 lombricomposteurs vendus.

03

LA DÉFINITION

DU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

2022-2026

*Consommer plus
durablement*

Privilégier
le réemploi
et la
réparation



LA DÉFINITION

LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS 2018-2020 DU GRAND NANCY S'EST CONCLU EN DÉCEMBRE 2020 EN NE PERMETTANT PAS D'ATTEINDRE L'OBJECTIF IMPOSÉ PAR LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE -10% DES DMA (OBJECTIF ATTEINT : -7,5%). LE NOUVEL OBJECTIF PORTÉ PAR LA LOI ANTI-GASPILLAGE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE -15% DES DMA EN 2030 INVITE LA MÉTROPOLE À CONTINUER SON ACTION DE RÉDUCTION DES DÉCHETS EN RÉVISANT SON PLPDMA EN 2021 ET 2022 AFIN D'ABOUTIR À UN PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS OPÉRATIONNEL AU MILIEU DE L'ANNÉE 2022. LE PLAN D'ACTION SERA DÉPLOYÉ ENTRE 2022 ET 2026.



DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

La Métropole du Grand Nancy est constituée de 20 communes sur une superficie de 142 km². La population est de 257 915 habitants et est stable. Avec plus de 1 800 habitants par km², elle est considérée comme un territoire urbain dense : 73,9 % des logements sont des appartements. La Métropole du Grand Nancy collecte 503 kg/an/hab de déchets tous flux compris (ordures ménagères résiduelles, collectes sélectives et déchetteries). Elle se place ainsi sous les ratios moyens nationaux (580 kg/an/hab), de la région (538 kg/an/hab) et du département (514 kg/an/hab). Une caractérisation des ordures ménagères résiduelles réalisée en 2022 a permis de connaître la composition des ordures ménagères résiduelles incinérées. En tenant compte des tonnages collectés en déchetteries et par les collectes sélectives en 2021, il est possible d'établir les tonnages potentiels des gisements les plus importants collectés par le Grand Nancy. Ils se classent dans l'ordre suivant :

- Benne divers : 15 252 T/an
- Déchets alimentaires : 13 254 T/an
- Textiles sanitaires : 12 269 T/an
- Benne gravats : 11 273 T/an
- Emballages en verre (triés et non triés) : 10 651 T/an
- Cartons (triés et non triés) : 9 867 T/an
- Emballages plastiques recyclables (triés et non triés) : 8 799 T/an
- Déchets de jardin : 8 125 T/an
- Papiers (triés et non triés) : 6 983 T/an
- Benne meubles : 5 878 T/an
- Benne bois : 5 093 T/an
- Emballages métalliques : 2 320 T/an
- Textiles : 2 003 T/an
- DEEE : 1 688 T/an

VERS UN OBJECTIF PARTAGÉ

La Métropole du Grand Nancy s'engage à réduire de 15% ses tonnages annuels de DMA par habitant entre 2010 et 2030. Ceci représente une réduction de 20 000 tonnes produites et collectées annuellement à l'horizon 2030 (soit 77 kg/habitant/an).

La Métropole et les communes sont légitimes pour interpeller les habitants. Mais l'effort ne doit pas peser uniquement sur les citoyens consommateurs. Les collectivités et administrations doivent montrer l'exemple. La réussite du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2022-2026 nécessite également l'implication de toutes les forces du territoire. Le champ d'action est large, une multitude d'acteurs peuvent prendre part au déploiement des actions en faveur de la réduction des déchets. La prévention des déchets est l'affaire de tous !



LE RÔLE FÉDÉRATEUR DE LA MÉTROPOLE

La Métropole porte son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés sur son périmètre géographique. Son rôle est de mettre en mouvement les énergies du territoire vers un objectif de réduction des déchets en créant des interactions avec et entre les acteurs socio-économiques du territoire métropolitain. Elle est pilote et animatrice du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés.

Par ces missions, il s'agit de favoriser une prise de conscience par l'éducation, l'information et la sensibilisation, mais également offrir aux habitants et acteurs locaux la possibilité d'agir.

Les modalités d'intervention de la Métropole peuvent être les suivantes :

- mobiliser les acteurs du territoire et animer des réseaux d'acteurs;
- développer des partenariats;
- accompagner, former et suivre les partenaires et leurs projets;
- sensibiliser les publics;
- communiquer;
- valoriser les initiatives locales, qu'elles soient individuelles ou collectives;
- aller vers l'éco-exemplarité.

LA GOUVERNANCE choisie pour la définition du PLPDMA 2022-2026

LA CRÉATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE D'ÉLABORATION ET DE SUIVI

Depuis le décret n° 2015-662 du 14 juin 2015, l'élaboration, la révision, le suivi et l'évaluation annuelle des PLPDMA sont encadrés et s'appuient obligatoirement sur l'avis d'une Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES).

La pertinence de la composition et les modalités de travail de cette commission consultative conditionnent la réussite des programmes mis en œuvre. Par délibération du 23 septembre 2016 et conformément à la loi, le Grand Nancy a créé sa commission consultative. Elle associe élus et acteurs du territoire (institutions, entreprises, associations, étudiants, etc.) dans le but de mobiliser autour de cette démarche.

Sa composition est définie par la délibération du 30 juin 2021 du Conseil Métropolitain. La Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi du programme est composée :

- d'un collège « Élus » comprenant 10 représentants de la Métropole,
- d'un collège « Partenaires institutionnels et associatifs » comprenant 10 représentants de structures locales : CMA Grand-Est (Chambre de Métiers et de l'Artisanat), CCI Grand-Est (Chambre de Commerce et d'Industrie), CLCV (Consommation Logement Cadre de vie), Fédération des Entreprises d'Insertion Grand-Est, Flore 54, SCIC Kèpos, réseau des Repair Café du Grand Nancy, réseau d'épicerie Day by Day, Université de Lorraine, UeS (Union et Solidarité).

L'ORGANISATION DE LA CONCERTATION

Sous la présidence de Michel Breuille, vice-président délégué à la prévention et à la gestion des déchets, la commission locale d'élaboration et de suivi du programme, instance de dialogue et de concertation, a travaillé à la révision du programme d'actions.

Quatre ateliers de travail ont été organisés. Une première séance a permis de balayer les problématiques du territoire et ont vu émerger trois axes de travail qui ont été approfondis :

- emballages, vrac et consignes;
- réemploi, réutilisation, réparation;
- biodéchets et alimentation.



LA COMMISSION CONSULTATIVE À ABOUTI À LA PROPOSITION D'UNE CENTAINE D' ACTIONS. CES ACTIONS ONT PU ÊTRE REGROUPÉES EN SIX ORIENTATIONS PRIORITAIRES POUR LE PROCHAIN PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS DU GRAND NANCY :

- lutter contre le gaspillage alimentaire
- gérer les biodéchets sur leur lieu de production
- donner une seconde vie aux objets
- emballer zéro déchet
- utiliser les textiles sanitaires lavables
- promouvoir l'écoconsommation



Pour que le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés soit fédérateur et porte ses fruits, il est essentiel qu'il réponde aux attentes fortes formulées par les acteurs locaux. La Métropole, par la méthodologie employée, n'a cessé de chercher la concordance entre les actions retenues et les attentes formulées par les acteurs locaux.

Après cette étape, la réglementation prévoit que la collectivité organise la consultation du public sur ce projet. L'objectif de cette consultation prévue par la loi est de recueillir l'avis des grands Nancéiens avant que le conseil métropolitain délibère sur le programme définitif. Elle s'est déroulée du lundi 16 mai au dimanche 7 juin via la plateforme jeparticipe.metropolegrandnancy.fr ou grâce au recueil de propositions à disposition du public à la maison de l'habitat et du développement durable (22-24 viaduc Kennedy - 54 000 Nancy).

04

LES 6 AXES D' ACTIONS

DU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

2022-2026

Privilégier
le réemploi
et la
réparation

Consommer *plus*
durablement



Axe 1

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



ENJEUX

Le gaspillage alimentaire est défini comme toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à une étape de la chaîne alimentaire, est perdue, jetée, dégradée. En France, 10 millions de tonnes d'aliments sont gaspillées chaque année, de la production à la consommation. **Pour les consommateurs grands nancéiens, c'est 16 kg et 100 € par personne en moyenne de produits alimentaires qui partent à la poubelle sans avoir été consommés chaque année.** C'est un gisement d'au moins 4 000 tonnes de produits qui est ainsi gaspillé.

La loi anti-gaspillage et économie circulaire fixe des objectifs nationaux de réduction du gaspillage alimentaire en proposant de le diviser par deux entre 2015 et 2025 (dans la restauration collective) ou entre 2015 et 2030 (consommation, production, distribution et restauration commerciale).

OBJECTIF 2026

→ **DIVISER PAR DEUX LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE PAR RAPPORT À 2015 (16 KG/AN/HAB) SOIT - 8 KG/AN/HAB.**

Action 1

Soutenir la création de frigos partagés et solidaires

Descriptif

Depuis quelques années, des initiatives associatives et de commerçants se développent pour installer des frigos sur le domaine public afin de permettre aux usagers de laisser des aliments encore bons à consommer ou de les récupérer en fonction de leurs besoins. L'entretien de l'appareil et le stockage des aliments nécessitent un suivi régulier par le commerçant chez qui le frigo est installé. Le Grand Nancy se propose d'accompagner ces démarches d'installation en :

- soutenant financièrement l'achat de frigos;
- facilitant l'installation grâce à la mise en contact des parties prenantes;
- communiquant sur l'existence de ces dispositifs via une cartographie et des publications régulières par les médias du Grand Nancy.

Cibles

Commerçants, associations.

Indicateurs de suivi

- Nombre de frigos installés et en fonctionnement.
- Nombre de communications auprès du grand public et des publics cibles.

Objectifs

- Signer un partenariat avec l'association Frigos Solidaires.
- Déployer 3 Frigos Solidaires par an.
- Communiquer sur les réseaux sociaux et dans l'Écho du tri.

Partenaires pressentis

Association Frigos Solidaires, communes et commerçants.



Action 2

Organiser des formations anti-gaspi

Descriptif

Des formations pour diminuer le gaspillage alimentaire dans les structures sont dispensées aux professionnels, responsables, élus œuvrant en restauration collective. Elles ont pour but de les former sur les marchés publics, la sensibilisation des convives ou encore les bonnes pratiques pour réduire le gaspillage alimentaire dans ces établissements. Ces formations sont déjà proposées par le Grand Nancy via un prestataire. Un nouveau marché doit être passé en 2022.

Cible

Restauration collective.

Indicateurs de suivi

- Nombre d'ateliers organisés.
- Nombre de participants.

Objectifs

- Préparer un nouveau marché pour sélectionner un prestataire.
- Organiser cinq ateliers par an.

Partenaires pressentis

Organéo jusqu'en 2022 puis prestataire à définir lors d'une mise en concurrence, communes, entreprises de restauration collective.

Action 3

Apporter un appui méthodologique pour réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective

Descriptif

Le Grand Nancy accompagne les structures de restauration collective souhaitant réduire le gaspillage alimentaire depuis 2016. Cette action a pris de l'ampleur pendant le précédent PLPDMA et dix établissements sont en cours d'accompagnement jusqu'à fin 2022. Cet appui sera proposé à nouveau à la fin du marché de prestation en cours. À la suite de l'accompagnement, le Grand Nancy propose la mise en place de composteurs (voir axe 2, action 5 : permettre aux professionnels de la restauration de composter les biodéchets).

Cible

Restauration collective.

Indicateurs de suivi

- Nombre d'établissements accompagnés.
- Taux de réduction du gaspillage alimentaire.

Objectifs

- Préparer un nouveau marché d'accompagnement.
- Accompagner 5 établissements par an.

Partenaires pressentis

Organéo jusqu'en 2022 puis prestataire à définir lors d'une mise en concurrence, communes, entreprises de restauration collective.

Action 4

Organiser des cours de cuisine anti-gaspi

Descriptif

Organiser par l'intermédiaire de professionnel-le-s de la cuisine des ateliers grand public permettant d'apprendre à cuisiner « de la feuille à la racine » en utilisant au maximum les aliments, à cuisiner les restes et à acheter, stocker et conserver pour réduire le gaspillage alimentaire.

Cible

Grand public.

Indicateurs de suivi

- Nombre d'ateliers organisés.
- Nombre de participants.

Objectifs

- Passer un marché public pour sélectionner un prestataire en mesure d'accomplir cette action.
- Organiser cinq ateliers par an.

Partenaire pressenti

Prestataire à définir lors d'une mise en concurrence.



Action 5

Organiser des animations sur le gaspillage alimentaire

Descriptif

Les ambassadeurs de la prévention et du tri proposent des animations à destination des enfants sur le thème du gaspillage alimentaire. Ludiques, elles visent à sensibiliser les enfants au circuit des aliments, de la production jusqu'à la consommation et d'envisager les pertes à chaque étape en appuyant sur les étapes où ils peuvent facilement agir, notamment sur le stockage des aliments.

Cible

Enfants.

Indicateurs de suivi

- Nombre d'animations organisées.
- Nombre d'enfants sensibilisés.

Objectif

Pérenniser l'action.

Partenaires pressentis

Écoles, communes du Grand Nancy, centres de loisirs.

Action 6

Promouvoir le gourmet bag auprès des clients de la restauration commerciale

Descriptif

Le Grand Nancy a mené une première communication auprès des restaurateurs en 2020 pour faire connaître l'obligation de fournir les restes de repas de leurs clients les demandant. Cette action va désormais s'adresser au grand public pour lui faire découvrir cette possibilité en organisant une campagne de communication, et en publiant des informations sur le sujet dans les médias du Grand Nancy.

Cible

Grand public.

Indicateur de suivi

Nombre de communications réalisées.

Objectifs

- Communiquer sur les réseaux sociaux et *l'Écho du tri*.
- Communiquer via l'affichage grand public.
- Distribuer des kits de communication aux restaurateurs.



Action 7

Faire émerger des initiatives locales de transformation de produits alimentaires écartés des circuits de production et de distribution

Descriptif

Le gaspillage alimentaire a lieu à toutes les étapes de fabrication d'un produit. Il est possible de prévenir ce gaspillage en proposant une offre permettant de récupérer et transformer des aliments qui sont écartés des circuits de production et de distribution. Des initiatives existent, comme Arlevie qui transforme en repas, ou la Conserverie locale à Metz qui met en conserve les invendus alimentaires. L'enjeu de cette action est de s'appuyer sur ces initiatives pour les voir se multiplier sur le territoire.

Cibles

Grand public, entreprises, associations.

Objectif

Diffuser un appel à projets.

Partenaire pressenti

La Serre à projets.

Action 8

Faire émerger une initiative locale de récupération des produits de boulangerie invendus

Descriptif

Parmi les produits alimentaires gaspillés, le pain est le plus emblématique : symbole de la gastronomie française, il peut facilement être transformé chez soi en chapelure, pain perdu ou pudding. Pour les commerçants, cela peut être une source de gaspillage importante qui ne peut pas forcément être transformée. L'objet de cette action est de permettre l'émergence d'une structure pouvant récupérer les produits de boulangerie invendus comme a pu le faire Pain contre la Faim il y a quelques années.

Cibles

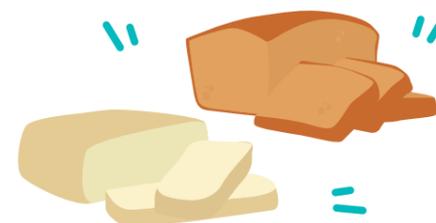
Grand public, entreprises, associations.

Objectif

Diffuser un appel à projets.

Partenaire pressenti

La Serre à projets.



Action 9

Créer et alimenter un annuaire des acteurs de la lutte contre le gaspillage alimentaire

Descriptif

Le réseau PARTAAGE (Pour une Alimentation Responsable et une Transition Agri-Alimentaire du Grand-Est) vise à structurer les acteurs de la transition alimentaire. Ce réseau anime un annuaire de tous ces acteurs qui peuvent agir dans le champ du gaspillage alimentaire. Le Grand Nancy va alimenter cet annuaire en proposant à ses partenaires de s'y inscrire et communiquera sur son existence via ses médias.

Cibles

Entreprises, associations, grand public.

Indicateur de suivi

Nombre de structures inscrites sur le territoire métropolitain.

Objectifs

- Contacter les acteurs connus et diffuser l'information.
- Communiquer dans *l'Écho du tri*.

Partenaire pressenti

Réseau PARTAAGE.

Action 10

Faire la promotion des applications anti-gaspi

Descriptif

L'émergence des applications connectées a vu apparaître des applications dédiées à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le Grand Nancy s'engage à :
- rencontrer les responsables des principales applications anti-gaspi pour faciliter leur développement sur le territoire ;
- faire connaître les applis par des publications fréquentes dans les médias du Grand Nancy ;
- encourager les commerçants et la restauration collective à donner/vendre par l'intermédiaire de ces applis.

Cibles

Entreprises, associations, grand public.

Indicateurs de suivi

- Nombre de responsables d'applications rencontrés.
- Nombre de publications.
- Nombre de commerçants adhérant à ces applications.

Objectifs

- Rencontrer les principaux responsables d'applications.
- Communiquer sur les réseaux sociaux et dans *l'Écho du tri*.
- Informer les commerçants.

Partenaires pressentis

Communes, associations de commerçants, CMA et CCI...

Action 11

Lutter contre le gaspillage alimentaire des marchés

Descriptif

Les marchés alimentaires génèrent du gaspillage alimentaire qui pourrait être valorisé par le don. Il convient d'étudier le gisement avant de pouvoir proposer des pistes d'actions avec les organisateurs pour réduire ce gaspillage.

Objectifs

- Contacter les communes organisatrices de marchés et étudier le gisement en collaboration.
- Proposer des pistes d'actions à mettre en œuvre.

Partenaires pressentis

Communes, commerçants.

GÉRER LES BIODÉCHETS SUR LEUR LIEU DE PRODUCTION



ENJEUX

Le compostage est une action emblématique pour le Grand Nancy : cela fait désormais 25 ans que des composteurs sont vendus à tarif subventionné aux habitants de la Métropole. Cela a pris de l'ampleur dans le premier programme de prévention des déchets en 2010 avec des actions tournées vers les habitants en appartement comme le compostage partagé et le lombricompostage. La loi Anti-Gaspillage et Économie circulaire du 10 février 2020 impose la mise en place d'un tri à la source des biodéchets au 31 décembre 2023. Cela implique une réflexion sur la création d'une collecte des biodéchets pour les séparer du flux des ordures ménagères et mieux les valoriser. Les biodéchets pris en charge par ce futur service sortiront du champ de la prévention des déchets, mais ce n'est pas pour autant que les actions de réduction de ce flux sont amenées à s'arrêter. Elles vont s'adapter à ce nouveau contexte et continuer à se développer pour permettre à chaque usager du Grand Nancy de pailler, broyer, composter les biodéchets.

OBJECTIF 2026

→ CONTINUER À DÉVELOPPER LES ACTIONS SUR LA GESTION DES BIODÉCHETS ET ÉTUDIER LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES ACTIVITÉS EN TENANT COMPTE DES ÉCHÉANCES RÉGLEMENTAIRES À VENIR.

Action 1

Former au lombricompostage et vendre des lombricomposteurs

Descriptif

Le lombricompostage est une solution pour composter ses biodéchets en appartement. Le Grand Nancy promeut cette méthode par la vente de lombricomposteurs et la formation de leurs utilisateurs depuis 2013.

Cible

Grand public.

Indicateurs de suivi

- Nombre de formations organisées et de participants.
- Nombre de lombricomposteurs vendus.

Objectifs

- Maintenir le dispositif en cours.
- Vendre 150 lombricomposteurs par an.

Objectifs à revoir à partir de 2024.



Action 2

Continuer à développer le compostage partagé

AUGMENTER LE MAILLAGE DE SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Descriptif

Un site de compostage partagé est un lieu de vie convivial dans lequel les habitants renouent avec le monde du vivant en valorisant collectivement leurs déchets de cuisine. Depuis 2011, le Grand Nancy accompagne les habitants dans la mise en place de sites de compostage partagé dans leur résidence ou dans leur quartier. Cadrée grâce à une convention entre le Grand Nancy et un porteur de projet, les composteurs sont fournis gracieusement et les utilisateurs sont formés et accompagnés par les maîtres composteurs.

Cible

Grand public.

Indicateur de suivi

Nombre de sites de compostage partagé installés.

Objectif

Installer 30 sites de compostage par an. Objectif à revoir en 2024.

Partenaires pressentis

Bailleurs, syndicats de copropriété, communes.

REDYNAMISER LES SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ EN FONCTIONNEMENT

Descriptif

Les sites de compostage partagé sont accompagnés pendant cinq ans dans le cadre de la convention qui lie le Grand Nancy et le porteur de projet. Au-delà, le site est considéré comme autonome et les utilisateurs peuvent le gérer sans l'appui des maîtres composteurs. Dans les faits, certains sites n'ont plus assez de référents pour maintenir une activité optimale. L'objet de cette action est de redynamiser les sites existants le nécessitant en travaillant avec les habitants, les syndicats et les bailleurs pour former de nouveaux référents de sites.

Cible

Grand public.

Indicateur de suivi

Nombre de sites de compostage redynamisés.

Objectifs

- Faire un état des lieux des sites à redynamiser.
- Mettre en œuvre l'action.

Partenaires pressentis

Communes, bailleurs, syndicats de copropriété.

ANIMER LE RÉSEAU DES RÉFÉRENTS DE SITE

Descriptif

Le réseau des référents a été mis en place lors du précédent PLPDMA. Son intérêt est de créer un espace d'échanges pour leur permettre de se rencontrer et de partager pratiques et astuces, d'asseoir leur savoir-faire et ainsi inscrire la dynamique du compostage partagé dans la durée. C'est aussi l'occasion pour le Grand Nancy d'identifier comment améliorer l'accompagnement des référents au quotidien sur les sites de compostage partagé. Quatre rencontres ont eu lieu en 2018 et 2019.

Cible

Référents de sites de compostage partagé.

Indicateur de suivi

Nombre de rencontres des référents de sites de compostage partagé organisées.

Objectif

Organiser deux rencontres par an.

Partenaire

Réseau des guides composteurs.



Action 3

Développer les solutions de gestion des biodéchets dans les jardins individuels

POURSUIVRE LA VENTE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Descriptif

La Métropole promeut le compostage individuel par la vente de composteurs depuis 1997. L'action vise à amener de nouveaux publics à composter en habitat individuel pour continuer à développer la pratique.

Cible

Grand public.

Indicateur de suivi

Nombre de composteurs vendus.

Objectif

Vendre 500 composteurs par an. Objectif à redéfinir en 2024.

FORMER LES USAGERS AU COMPOSTAGE ET AU PAILLAGE

Descriptif

Les techniques de paillage et de compostage constituent pour les habitants l'opportunité d'utiliser tous leurs biodéchets au profit de leur jardin. Cette action vise à diffuser ces pratiques via des animations réalisées par les maîtres composteurs.

Cible

Grand public.

Indicateur de suivi

Nombre de formations au compostage et au « jardinage pauvre en déchets » organisées.

Objectif

Organiser des formations à partir de 2024.



Action 4

Valoriser les déchets de branchages en facilitant leur broyage

Descriptif

Les déchets bruns sont une ressource essentielle au compostage : ils permettent d'équilibrer les apports avec les biodéchets de cuisine. Ils sont aussi utiles en paillage. Ils nécessitent d'utiliser un broyeur pour les plus grosses sections. Faciliter le broyage des branchages allégera les apports en déchetteries. Plusieurs options sont étudiées par le Grand Nancy pour mettre en place un service efficace et utile aux usagers.

Cible

Grand public.

Indicateurs de suivi

- Utilisation du service mis en place.
- Réduction des tonnages des bennes déchets verts en déchetteries.

Objectifs

- Étudier les options possibles.
- Démarrer l'action en fonction des moyens retenus et du contexte à partir de 2024.

Action 5

Accompagner les professionnels de la restauration collective à composter leurs biodéchets

Descriptif

Le Grand Nancy accompagne les structures de restauration collective souhaitant réduire le gaspillage alimentaire depuis 2016 (voir axe 1, action 3 : apporter un appui méthodologique pour réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective). Cette action a pris de l'ampleur pendant le précédent PLPDMA et dix établissements sont en cours d'accompagnement jusqu'à fin 2022. À la suite de l'accompagnement, il est systématiquement proposé aux établissements la mise en place de composteurs pour gérer les biodéchets restants.

Cible

Restauration collective.

Indicateur de suivi

Nombre de sites installés pour la restauration collective.

Objectif

Accompagner 10 restaurants en 2022 puis 5 restaurants par an.

Partenaires pressentis

Organéo jusqu'en 2022 puis prestataire à définir lors d'une mise en concurrence pour l'accompagnement de la restauration collective, communes, entreprises de restauration collective.

Action 6

Valoriser l'éco-exemplarité du Grand Nancy en intégrant le Réseau Compost Citoyen Grand-Est

Descriptif

Le Réseau Compost Citoyen (RCC) est une association qui unit les parties prenantes de la gestion des biodéchets à l'échelle nationale. Il vise à échanger et partager les savoir-faire, à mutualiser les moyens de communication et de formation. Il anime les échanges sur les territoires et entre les acteurs. Faire adhérer le Grand Nancy au RCC permettra de valoriser l'engagement de la Métropole dans la gestion des biodéchets mais aussi aux agents en charge de la prévention (maîtres composteurs, chargés de prévention des déchets), de participer aux échanges, de profiter des ressources du RCC pour améliorer encore cet engagement et de relayer les actions du RCC comme la semaine du compostage.

Cible

Interne.

Objectif

Adhérer au Réseau Compost Citoyen.

Partenaire pressenti

Réseau Compost Citoyen Grand-Est.

Action 7

Organiser des animations sur la gestion des biodéchets

Descriptif

Les maîtres composteurs proposent des animations sur le thème du compostage et du lombricompostage à destination des enfants. À la demande des équipes pédagogiques, le Grand Nancy peut, à l'issue de l'animation, installer gratuitement un composteur ou un lombricomposteur dans l'établissement.

Cible

Enfants.

Indicateurs de suivi

- Nombre d'animations organisées.
- Nombre d'enfants sensibilisés.

Objectif

Pérenniser l'action.

Partenaires pressentis

Écoles, communes du Grand Nancy, centres de loisirs.

Action 8

Former des guides composteurs

Descriptif

Le réseau des guides composteurs vise à diffuser les pratiques du paillage/compostage vers de nouveaux publics. Le Grand Nancy anime un réseau de guides composteurs qui, sur la base du bénévolat, imaginent et organisent des actions sur la gestion des biodéchets. L'objectif est de former de nouveaux guides chaque année.

Cible

Grand public.

Indicateurs de suivi

- Nombre de guides composteurs formés.
- Nombre de formations de guides composteurs organisées.
- Nombre d'actions animées par le réseau des guides composteurs.

Objectif

Pérenniser l'action.

Axe 3

DONNER UNE SECONDE VIE AUX OBJETS



ENJEUX

Les pratiques de réemploi et de réutilisation sont assez diverses et font intervenir de nombreux acteurs. Le secteur de l'économie sociale et solidaire, les entreprises d'insertion, les entreprises adaptées et le monde associatif forment un écosystème en plein développement. Les gisements de déchets collectés et qui auraient pu être réutilisés sont, eux aussi, variés : les meubles (plus de 4 000 tonnes par an), les équipements électroniques et électriques (plus de 1 000 tonnes par an) ou encore les vêtements (près de 2 000 tonnes par an) font partie de ces déchets déposés en déchetteries ou non triés qui auraient pu avoir une seconde vie. Le Grand Nancy accompagne les démarches permettant de donner une seconde vie à ces produits, d'éviter une hausse des dépôts en déchetterie et permettant de créer des emplois durables, locaux et non délocalisables.

OBJECTIF 2026

- FAIRE ÉMERGER DES INITIATIVES LOCALES PERMETTANT DE RÉPARER, DONNER, ÉCHANGER.
- SOUTENIR LES FILIÈRES EXISTANTES.
- COMMUNIQUER AUPRÈS DU GRAND PUBLIC SUR LEUR EXISTENCE.

Action 1

Réparer

COMMUNIQUER SUR LES INDICES DE DURABILITÉ ET DE RÉPARABILITÉ ET LES BONNES PRATIQUES D'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS

Descriptif

L'indice de réparabilité est une note attribuée aux équipements électriques et électroniques permettant au consommateur de choisir le matériel en fonction de sa facilité ou non à être réparé. Il doit évoluer en 2024 en devenant l'indice de durabilité : de nouveaux critères seront ajoutés permettant au consommateur d'orienter ces choix d'achats vers des objets plus durables. L'action vise à expliquer le fonctionnement de cet indice dans les communications du Grand Nancy et à donner des conseils permettant de faire durer plus longtemps les équipements.

Cible

Grand public.

Indicateur de suivi

Nombre de communications.

Objectif

Communiquer sur les réseaux sociaux et dans *l'Écho du tri*.

Partenaire pressenti

Éco-Systèmes.

SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS DE RÉPARATION

Descriptif

Plusieurs acteurs du territoire s'engagent dans la réparation. C'est le cas de la MJC Lorraine qui anime le réseau des Repair'Cafés du Grand Nancy ou de la Clavette du Coin qui essaime des ateliers de réparation de vélos dans la Métropole. Le Grand Nancy accompagne ces démarches pour qu'elles continuent leur développement.

Cible

Acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Indicateur de suivi

Nombre d'ateliers de réparation créés et actifs.

Objectif

Continuer à soutenir les activités de réparation existantes.

Partenaire pressenti

Acteurs de l'ESS.

FAIRE ÉMERGER DE NOUVELLES ACTIVITÉS DE RÉPARATION

Descriptif

Les objets pouvant être réparés sont nombreux et variés. Si le Grand Nancy travaille déjà avec des acteurs de la réparation des petits équipements électriques, des vélos ou des meubles, de nombreux gisements de déchets ne sont pas encore exploités et pourraient permettre de faire émerger de nouvelles activités de réparation. En lien avec la Serre à projets, le Grand Nancy propose de créer des appels à projets permettant le développement et l'accompagnement de nouvelles structures.

Cible

Acteurs de l'ESS.

Indicateurs de suivi

Nombre d'appels à projets publiés et de structures émergentes.

Objectif

Publier un appel à projet et accompagner les structures émergentes.

Partenaire pressenti

La Serre à projets.

ACTUALISER ET FAIRE VIVRE L'ANNUAIRE DU RÉEMPLOI ET DE LA RÉPARATION

Descriptif

Le Grand Nancy dispose d'un annuaire du réemploi et de la réparation listant les acteurs du territoire œuvrant sur ces sujets. Il nécessite cependant une mise à jour et une mise en lumière de son contenu pour pouvoir profiter aux usagers.

Cible

Grand public.

Indicateur de suivi

Nombre de publications concernant l'annuaire.

Objectifs

- Mettre à jour l'annuaire.
- Communiquer sur les réseaux sociaux et dans *l'Écho du tri*.

Partenaires pressentis

CMA, CCI.

ANIMER UN VILLAGE DU RÉEMPLOI

Descriptif

Un village du réemploi est organisé chaque année lors de l'évènement Jardins de Ville, Jardins de Vie. À cette occasion, les usagers sont sensibilisés aux solutions locales permettant de prolonger la durée de vie de leurs objets en mobilisant associations et artisans du territoire. Cette action est en lien avec l'action 1.5 de l'axe 6 : organiser des évènements encourageant à la réduction des déchets.

Cible

Grand public.

Indicateur de suivi

Nombre de participants au village.

Objectif

Pérenniser l'action.

Partenaires pressentis

CMA, CCI, réseau des Repair'Cafés.

Action 2

Donner, échanger, louer, acheter d'occasion

PROMOUVOIR LES OUTILS PERMETTANT LE DON, LE PRÊT ET LA LOCATION D'OBJETS

Descriptif

Beaucoup d'outils numériques existent pour acheter, louer, vendre ou donner des objets. *l'Écho du tri* peut servir à en faire la promotion, notamment en interviewant leurs utilisateurs sur l'usage qu'ils font de ces outils.

Cible

Grand public.

Indicateur de suivi

Nombre de publications faites dans *l'Écho du tri*.

Objectif

Publier un article dans *l'Écho du tri*.



DÉVELOPPER L'ORGANISATION DE ZONES DE GRATUITÉ

Descriptif

Les zones de gratuité sont des événements permettant aux usagers de donner des objets et/ou d'en récupérer sans échange d'argent. Les objets restants à la fin sont donnés à une association partenaire. Cette action est liée à l'action 1.3 de l'axe 6 : aider les manifestations du territoire à devenir éco-responsables. Elle a pour objectif de créer un guide accessible à toute personne souhaitant organiser une zone de gratuité en lui donnant les clés pour réussir son événement.

Cibles

Grand public, associations.

Indicateur de suivi

Nombre de zones de gratuité organisées sur le territoire.

Objectif

Créer un guide des zones de gratuité et communiquer dessus.

AIDER AU DÉVELOPPEMENT DE TRUCOTHÈQUES SUR LE TERRITOIRE

Descriptif

Une trucothèque est un lieu de vie permettant de mutualiser l'usage d'objets : elle permet de se faire prêter ou de louer à bas coût des objets dont l'utilisation est ponctuelle. Un premier projet de trucothèque à destination du monde étudiant est en cours de développement. Le potentiel pour multiplier ces lieux à l'échelle de la Métropole et à l'attention de tous les usagers est présent.

Cibles

Grand public, porteurs de projet.

Indicateur de suivi

Nombre de trucothèques créées.

Objectifs

- Rencontrer les services de développement économique des communes du Grand Nancy pour trouver des lieux.
- Publier des appels à projet pour accompagner la création de trucothèques.

Partenaires pressentis

Communes, la Serre à projets.

SOUTENIR LES ASSOCIATIONS PERMETTANT DE LOUER/PRÊTER DU MATÉRIEL

Descriptif

Les structures associatives mutualisant du matériel pour le mettre à disposition de leurs adhérents permettent de faire l'économie d'achat de matériel qui sera peu utilisé et donc d'économiser le coût environnemental de fabrication d'objets qui resteront au placard. Le Grand Nancy propose de soutenir l'émergence d'associations de ce type en les aidant financièrement à acquérir le matériel nécessaire à leur activité.

Cibles

Associations, grand public.

Indicateur de suivi

Nombre d'associations actives sur le territoire.

Objectifs

- Réfléchir sur la forme du dispositif.
- Communiquer sur le dispositif d'aide.

COMMUNIQUER SUR LES OBLIGATIONS DE REPRISE DES ANCIENS ÉQUIPEMENTS EN CAS D'ACHAT

Descriptif

Lors de l'achat d'un produit neuf pour remplacer un ancien, le vendeur peut avoir l'obligation de récupérer l'ancien matériel. Cela concerne notamment les équipements électriques et électroniques mais aussi le mobilier. Cette action permet de communiquer les droits des usagers en matière de reprise.

Cible

Grand public.

Indicateur de suivi

Nombre de communications.

Objectif

Communiquer sur les réseaux sociaux et dans l'Écho du tri.

Partenaires pressentis

Éco-Mobilier, Éco-Systèmes.

Action 3 Mailler le territoire de recycleries

ÉTUDIER LA CRÉATION D'UNE RECYCLERIE ASSOCIÉE À UNE DÉCHETTERIE

Descriptif

Le Grand Nancy compte neuf déchetteries accessibles à ses usagers. Trois d'entre elles peuvent aussi être utilisées par les professionnels. Ce réseau de déchetteries est rénové pour répondre aux exigences de sécurité et aux augmentations du nombre de flux pouvant être triés. Ainsi, la déchetterie de Vandœuvre-lès-Nancy a été rebâtie en 2012 et celle de Ludres est en cours de rénovation avec un espace dédié au réemploi intégré au projet. Le réseau de déchetteries est amené à encore évoluer et il sera étudié la possibilité d'accoler une recyclerie lors de la prochaine rénovation d'une déchetterie. Une recyclerie permet d'écartier des bennes des objets pouvant avoir une utilité et les remettre gratuitement à disposition des usagers.

Cible

Interne.

Objectif

Définir un calendrier avec le service études et prospectives de la direction des déchets ménagers.

SOUTENIR LES PROJETS DE CRÉATION DE RESSOURCERIES/RECYCLERIES

Descriptif

Des recycleries sont en cours de création sur le territoire, portées par des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Le Grand Nancy peut être un appui à ces créations de structure et peut impulser une dynamique plus forte en créant des appels à projets permettant de multiplier les initiatives.

Cible

Acteurs de l'ESS.

Indicateur de suivi

Nombre d'appels à projets publiés et de structures émergentes.

Objectif

Publier des appels à projet et accompagner les structures émergentes.

Partenaire pressenti

La Serre à projets.

Action 4 Valoriser le gisement des textiles, linges de maison et chaussures

METTRE EN PLACE UNE FILIÈRE DE COLLECTE DES TLC

Descriptif

Les textiles, linges de maison et chaussures sont un gisement réemployable en grande partie quand il est collecté. Le Grand Nancy a mis en place par l'intermédiaire d'un prestataire une collecte de ce gisement en 2013. Les enjeux sont nombreux, au-delà de la captation de ce flux pour réutilisation, en matière de propreté et de sécurité. Le Grand Nancy va travailler sur de nouveaux scénarios de collecte, avec un niveau de service permettant de résoudre les problématiques relevées pendant la précédente prestation.

Cibles

Grand public, acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Indicateurs de suivi

- Mise en place d'un nouveau service.
- Nombre de points de collecte installés.
- Tonnages collectés.

Objectif

Collecter 500 tonnes par an.

ANIMER DES ATELIERS SUR L'IMPACT DE LA FAST-FASHION

Descriptif

La fast-fashion est un phénomène de vente qui consiste à inciter les acheteurs à renouveler très fréquemment leur garde-robe : cela implique une surproduction, une surconsommation et un gaspillage de ressources. Pour le Grand Nancy, il est estimé que ce sont 1 700 tonnes de vêtements qui sont incinérés chaque année. Il est proposé de faire animer par un prestataire ou les ambassadeurs de la prévention et du tri un atelier sensibilisant à la mode zéro déchet pouvant être déployé sur des stands.

Cible

Grand public.

Indicateur de suivi

Nombre d'ateliers animés.

Objectif

Créer une animation et l'organiser.



DÉVELOPPER L'ORGANISATION DE VIDE-DRESSINGS

Descriptif

Les vide-dressings sont des événements permettant aux usagers de donner ou d'acheter et vendre des vêtements d'occasion. Cette action est liée à l'action 1.3 de l'axe 6 : aider les manifestations du territoire à devenir éco-responsables. Elle a pour objectif de créer un guide accessible à toute personne souhaitant organiser un vide-dressing en lui donnant les clés pour réussir son événement.

Cibles

Grand public, associations.

Indicateur de suivi

Nombre de vide-dressings organisés sur le territoire.

Objectif

Créer un guide des vides dressings et communiquer dessus.

Action 5 Soutenir l'implantation d'arbres à livres et/ou troc

Descriptif

Les arbres à livres et troc sont des lieux accessibles aux usagers et permettant de déposer et prendre gratuitement des objets, souvent des livres. Ces initiatives, déjà courantes sur la Métropole du Grand Nancy, favorisent la circulation d'objets en bon état qui auraient pu être jetés. Il est donc proposé d'accompagner financièrement les initiatives d'installations de ces lieux.

Cibles

Communes, grand public, associations.

Indicateur de suivi

Nombre d'arbres installés.

Objectif

Concevoir le dispositif, communiquer sur son existence et accompagner les initiatives.

EMBALLER ZÉRO DÉCHET

ENJEUX

Acheter en vrac, consigner, emballer zéro déchet... Derrière toutes ces expressions, l'enjeu est le même : réduire les emballages générés lors de nos achats. Ce travail est possible à tous les échelons de la vie d'un produit, de la fabrication à la consommation mais c'est surtout lors de l'étape de consommation que le Grand Nancy, les usagers et les partenaires peuvent agir et accompagner les usagers dans la réduction de leurs déchets d'emballages. L'enjeu est important : le gisement d'emballages en verre et en plastique du Grand Nancy pèse 17 500 tonnes par an et plus de 35 % n'est pas trié.

OBJECTIF 2026

- FAIRE ÉMERGER UNE OU DES STRUCTURES DE LAVAGE ET DE CONSIGNE D'EMBALLAGES ALIMENTAIRES.
- COMMUNIQUER SUR LES DROITS ET DEVOIRS DES CONSOMMATEURS ET DES COMMERÇANTS EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DES EMBALLAGES.
- PROMOUVOIR LES INITIATIVES GÉNÉRANT PEU OU PAS DE DÉCHETS D'EMBALLAGES.

Action 1

Développer la consigne

MENER UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UNE FILIÈRE DE CONSIGNE DES EMBALLAGES ALIMENTAIRES

Descriptif

La consigne est une solution permettant de réduire la production d'emballages alimentaires, notamment dans les commerces alimentaires et la restauration à emporter. Les opportunités sont nombreuses (centralisation d'un réseau de commerçants ou non, prestation de lavage externe ou non...) et il convient d'étudier les possibilités offertes par les différents systèmes, leurs avantages et leurs inconvénients. Les commerçants amenés à utiliser la consigne doivent être intégrés à cette étude pour pouvoir construire l'action en fonction de leurs besoins.

Cibles

Grand public, commerçants.

Indicateur de suivi

Création d'une filière de consigne.

Objectif

Étudier la faisabilité.

Partenaires pressentis

CCI, CMA, associations de commerçants.

SOUTENIR L'ÉMERGENCE D'UNE FILIÈRE DE LAVAGE DE GOBELETS

Descriptif

Des expérimentations associatives sont en cours pour mettre en place une filière de lavage de gobelets à destination d'événements festifs. Ces initiatives permettent de réduire la production de déchets de gobelets jetables tout en créant de l'emploi. La pérennisation de ces activités est donc un enjeu important en matière de réduction des déchets qui pourra se lier à la création d'une filière de consigne en cas de création d'une prestation de lavage. Le Grand Nancy pourrait soutenir l'émergence de ces activités. Cette action est en lien avec l'action 1.3 de l'axe 6 : aider les organisateurs à rendre leurs manifestations éco-responsables.

Cible

Acteurs de l'ESS.

Indicateur de suivi

Création d'une filière pérenne.

Objectif

Soutenir les structures.

Partenaires pressentis

La Serre à projets, Échogestes.

Action 2

Favoriser l'achat en vrac chez les commerçants

Descriptif

L'association Zero Waste France mène une action de sensibilisation des commerçants intitulée « Mon commerçant m'emballage zéro déchet ». Elle vise à inciter clients et commerçants à réduire leurs emballages et cible les commerçants par cœur de métier. Le Grand Nancy va se mettre en relation avec l'association pour développer cette communication vers les usagers et les commerçants. Il est aussi prévu de développer un label « Commerçant zéro déchet ».

Cibles

Grand public, commerçants.

Indicateurs de suivi

- Nombre de communications faites sur le sujet.
- Nombre de commerçants partenaires.

Objectif

S'associer à Zero Waste France pour mettre en œuvre l'action.

Partenaires pressentis

CMA, CCI, associations de commerçants, communes, Zero Waste France.

Action 3

Faire la promotion de l'eau du robinet

MENER UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR LES AVANTAGES DE L'EAU DU ROBINET

Descriptif

Le Grand Nancy s'est créé autour de la distribution en eau potable à ses usagers. C'est une compétence historique de la Métropole pour un bien de consommation courante extrêmement surveillé. L'eau du robinet est en effet contrôlée plus de 30 000 fois par an. Elle est aussi moins coûteuse que l'eau en bouteille et ne génère pas de déchets. Ce dernier argument est moteur de cette action. Le Grand Nancy mènera donc des campagnes de communication et notamment d'affichage sur les bienfaits de l'eau du robinet.

Cible

Grand public.

Indicateur de suivi

Nombre de campagnes réalisées.

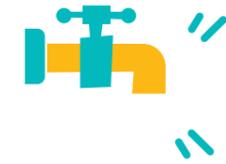
Objectif

Réaliser une campagne d'affichage par an.

SOUTENIR L'ANIMATION DE BARS À EAUX

Descriptif

Un bar à eaux est une animation consistant à faire boire à l'aveugle trois eaux différentes (eau de source, minérale et du robinet) et d'essayer de faire deviner au testeur quelle eau est celle du robinet. L'objectif est de montrer au testeur que l'eau du robinet a les mêmes qualités organoleptiques que les eaux en bouteille pour ensuite rebondir sur les autres avantages de l'eau du robinet. Une animation bar à eaux ne nécessite pas beaucoup de matériel pour être organisée. Le Grand Nancy se propose cependant de soutenir les structures souhaitant proposer ces animations à leurs publics pour faire la promotion de l'eau du robinet. Le type de soutien apporté par le Grand Nancy sera à définir avec les partenaires identifiés.



Cibles

Associations, grand public.

Indicateur de suivi

Nombre de bars à eaux organisés.

Objectifs

- Trouver une ou plusieurs structures souhaitant animer des bars à eaux.
- Confier les animations aux structures identifiées.

Partenaires pressentis

CLCV et autres structures intéressées.

Action 4

Pérenniser les ateliers do it yourself des ambassadeurs de la prévention et du tri

Descriptif

Les ambassadeurs de la prévention et du tri animent à la demande des ateliers de fabrication de produits ménagers et cosmétiques maison. Ces recettes sont réalisées à partir de produits simples tels que le vinaigre blanc, le bicarbonate de soude ou l'argile blanche, que l'on peut acheter en vrac ou en grands volumes et qui permettent de réduire la production de déchets chez soi. Cette action est en lien avec l'action 3.2 de l'axe 6 : communiquer sur l'utilisation de produits d'entretien moins nocifs pour l'environnement et l'action 3.1 de l'axe 5 : faire la promotion des alternatives lavables pendant les ateliers DIY de la Métropole.

Cible

Grand public.

Indicateur de suivi

Nombre d'ateliers organisés.

Objectif

Pérenniser l'action.

UTILISER DES TEXTILES SANITAIRES LAVABLES



ENJEUX

Les textiles sanitaires sont des objets souvent à usage unique utilisés par un grand panel d'usagers. Cela va des couches aux lingettes en passant par les protections menstruelles. Ce gisement n'est pas le plus important dans les ordures ménagères incinérées mais il est celui qui a le plus augmenté : entre 2011 et 2019, il a plus que doublé pour passer de 18,7 à 38,6 kg/an/hab. Cela est dû à la popularisation de l'utilisation des lingettes jetables qui se sont installées dans toutes les pièces de la maison avec une multitude d'usages différents. Si ce flux de déchets est un problème de par sa forte augmentation dans les ordures ménagères, il pose aussi souci dans les installations d'assainissement : jetées dans les toilettes, lingettes et protections hygiéniques endommagent les infrastructures de traitement des eaux et polluent le milieu.

C'est donc une problématique de réduction des déchets mais aussi de protection du milieu aquatique dont il est question. Le sujet est sensible car il concerne l'hygiène intime et des habitudes qui peuvent être solidement ancrées dans les comportements des usagers. Il convient alors de s'adresser au plus grand nombre en ayant un discours positif sur les textiles sanitaires lavables pour en démocratiser l'usage.

OBJECTIF 2026

- **FREINER OU STOPPER LA HAUSSE DE CONSOMMATION DES TEXTILES SANITAIRES À USAGE UNIQUE.**
- **SENSIBILISER LES PUBLICS PRÉCAIRES ET AGIR POUR LEUR FACILITER L'UTILISATION DES TEXTILES SANITAIRES LAVABLES.**

Action 1 Utiliser les couches lavables

COMMUNIQUER SUR LES AVANTAGES DES COUCHES LAVABLES

Descriptif

Les couches lavables ont de nombreux avantages par rapport aux couches jetables : moins chères, moins polluantes, moins génératrices de déchets... Les modèles existants ont fortement évolué ces dernières années pour répondre aux attentes des parents d'aujourd'hui. Simples à utiliser et laver, gaies et colorées, elles demandent à être plus connues pour changer l'image d'archaïsme que le public s'en fait. Elles peuvent aussi répondre à des questions de relocalisation d'emplois, de nombreuses marques les fabriquant en France. Cette action vise à créer un guide permettant d'offrir une communication claire sur les avantages et les inconvénients des couches lavables pour permettre aux parents de faire leur choix en toute connaissance.

Cible

Grand public.

Objectif

Créer et diffuser un guide sur les couches lavables.



ANIMER DES ATELIERS SUR LES COUCHES LAVABLES À DESTINATION DES PARENTS

Descriptif

Les ateliers couches lavables sont organisés par des professionnels de la petite enfance sélectionnés par le Grand Nancy lors d'une mise en concurrence. Ils visent à faire évoluer les idées reçues sur le sujet et à transmettre le savoir-faire en permettant une utilisation aisée.

Cible

Grand public.

Indicateur de suivi

Nombre d'ateliers animés.

Objectif

Pérenniser l'action.

Partenaires pressentis

Synercoop, puis prestataire à sélectionner lors de la prochaine mise en concurrence.

SOUTENIR L'ACHAT ET LA LOCATION DE COUCHES LAVABLES

Descriptif

Le Grand Nancy aide depuis 2021 les parents souhaitant acheter des couches lavables en subventionnant 25% limité à 100 € de la facture d'au moins 15 couches lavables. Le dispositif est encore valable pour 2022 et sera renouvelé en 2023. Des évolutions du dispositif seront étudiées pour permettre au plus grand nombre d'y recourir (pour adultes, à la location...).

Cibles

Grand public, professionnels de la petite enfance et d'aide à la personne.

Indicateur de suivi

Nombre de subventions.

Objectif

Mettre en œuvre un nouveau dispositif de subvention.

Partenaires pressentis

Crèches, CCAS, associations, assistantes maternelles.

FAIRE ESSAYER LES COUCHES LAVABLES

Descriptif

Pour lutter contre les préjugés et faire connaître les couches lavables, cette action vise à faire des professionnels de santé accompagnant les parents et futurs parents (sages-femmes, gynécologues, pédiatres...) des prescripteurs en matière de couches lavables : s'ils le désirent, le Grand Nancy pourra leur offrir un kit de démonstration contenant plusieurs couches lavables différentes, qu'ils pourront montrer à leurs patients. Une formation rapide à leur utilisation pourra leur être dispensée (voir action 1.5 : former les professionnels à l'utilisation des couches lavables). Le Grand Nancy propose aussi aux futurs parents le souhaitant d'essayer les couches lavables par l'intermédiaire de deux dispositifs différents : - chaque nouveau-né dont les parents résident dans le Grand Nancy pourra recevoir une couche lavable; - le Grand Nancy financera un test des couches lavables pour une durée d'un mois avec un suivi par un professionnel dédié.

Cibles

Professionnels de santé, grand public.

Indicateurs de suivi

- Nombre de kits distribués.
- Nombre de couches lavables données.
- Nombre de parents testeurs.

Objectifs

- Passer un marché pour trouver un prestataire en mesure d'accompagner le test des couches lavables.
- Constituer un kit de couches lavables pour professionnels de santé et faire connaître le dispositif.
- Mettre en œuvre un dispositif pour permettre aux parents de recevoir une couche lavable.

Partenaires pressentis

Maternités, professionnels de santé, prestataire à sélectionner lors d'une mise en concurrence.



ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DANS UNE TRANSITION VERS LES COUCHES LAVABLES

Descriptif

Le Grand Nancy accompagne déjà les crèches souhaitant essayer les couches lavables. Cet accompagnement permet de tester les couches lavables en conditions réelles et de faire le comparatif avec les couches jetables. Il est prévu d'étendre ce dispositif aux assistantes maternelles indépendantes lors de la passation du prochain marché d'accompagnement en 2023.

Cibles

Crèches, assistantes maternelles.

Indicateur de suivi

Nombre de structures accompagnées.

Objectifs

- Pérenniser l'action pour les crèches.
- Inclure un accompagnement des assistantes maternelles.

Partenaires pressentis

Synercoop, puis prestataire à définir en 2023.

FORMER LES PROFESSIONNELS À L'UTILISATION DES COUCHES LAVABLES

Descriptif

Le développement des couches lavables ne peut se faire sans les professionnels de santé et de la petite enfance. Il s'agit de leur faire connaître le sujet et de développer des relais de terrain diffusant une information précise, d'expliquer et de susciter l'intérêt auprès des familles. Il convient donc de proposer des formations à ces publics d'une durée d'une heure à une journée en fonction du professionnel ciblé et de sa disponibilité.

Cibles

Professionnels de santé, professionnels de la petite enfance.

Indicateur de suivi

Nombre de professionnels formés.

Objectif

Pérenniser l'action.

Partenaires pressentis

Synercoop puis prestataire à définir en 2023, école de sages-femmes.

FAIRE ÉMERGER UNE STRUCTURE DE LOCATION ET DE LAVAGE DE COUCHES LAVABLES

Descriptif

Le Grand Nancy a la chance d'avoir une entreprise qui fabrique des couches lavables sur son territoire pour le compte d'une association toulousaine. Cette dernière propose des couches à l'achat et aussi à la location mais il n'existe pas de structure pouvant proposer un service de location et de lavage de couches lavables. Cette action vise à lancer un appel à projets pour faire émerger une structure pouvant proposer ce service dans le Grand Nancy.

Cible

Acteurs de l'ESS.

Indicateur de suivi

Création de l'activité.

Objectif

Publier un appel à projets.

Partenaire pressenti

La Serre à projets.

Action 2 Utiliser des protections menstruelles lavables

COMMUNIQUER SUR L'EXISTENCE DES PROTECTIONS LAVABLES

Descriptif

Les protections menstruelles lavables ont commencé à se démocratiser depuis quelques années. Elles restent néanmoins peu connues du public alors qu'elles présentent plusieurs avantages par rapport aux protections jetables. Le Grand Nancy va communiquer sur ce sujet en utilisant ses médias.

Cible

Grand public.

Indicateur de suivi

Nombre de publications.

Objectif

Communiquer dans l'Écho du tri et sur les réseaux sociaux.

ANIMER DES ATELIERS SUR LES PROTECTIONS LAVABLES

Descriptif

Pour aller plus loin et informer au plus près les personnes concernées, l'organisation d'ateliers montrant les différentes protections lavables, leurs avantages et leurs inconvénients est prévue.

Cible

Grand public.

Indicateur de suivi

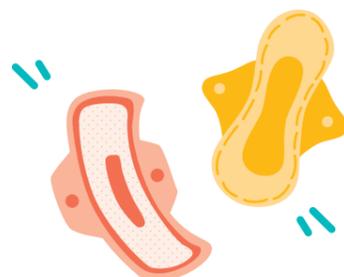
Nombre d'ateliers animés.

Objectif

Trouver un prestataire pour animer les ateliers.

Partenaire pressenti

Prestataire à définir lors d'une mise en concurrence.



SOUTENIR L'ACHAT DE PROTECTIONS LAVABLES

Descriptif

Au même titre que les couches lavables, les protections lavables sont intéressantes d'un point de vue de la réduction des déchets : si elles coûtent cher à l'achat, elles sont rentables sur le long terme car elles pourront être utilisées plusieurs années. Elles peuvent cependant représenter un coût trop important pour certains usagers, ce qui en limite l'usage. Le Grand Nancy propose donc de subventionner l'achat de protections menstruelles lavables (cups, serviettes hygiéniques lavables, culottes menstruelles).

Cible

Grand public.

Indicateur de suivi

Nombre de subventions.

Objectif

Construire un dossier de subvention, le déployer et communiquer sur son existence.

Partenaires pressentis

Communes, CCAS, associations.

Action 3 Lutter contre l'utilisation des lingettes jetables

FAIRE LA PROMOTION DES ALTERNATIVES LAVABLES PENDANT LES ATELIERS DIY DE LA MÉTROPOLE

Descriptif

Les ambassadeurs de la prévention et du tri animent à la demande des ateliers de fabrication de produits ménagers et cosmétiques maison. À cette occasion, ils font la promotion des alternatives aux lingettes jetables en incitant les participants à utiliser des produits qu'ils peuvent utiliser avec des lingettes lavables.

Cette action est en lien avec l'action 3.2 de l'axe 6 : communiquer sur l'utilisation de produits d'entretien moins nocifs pour l'environnement et l'action 4 de l'axe 4 : pérenniser les ateliers do it yourself des ambassadeurs de la prévention et du tri.

Cible

Grand public.

Indicateur de suivi

Nombre d'ateliers organisés.

Objectif

Pérenniser l'action.

MENER UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION GRAND PUBLIC

Descriptif

En lien avec la direction de l'eau et de l'assainissement du Grand Nancy, la direction déchets ménagers peut communiquer sur les méfaits environnementaux des lingettes jetables en utilisant ses médias que sont l'Écho du tri et les réseaux sociaux.

Cible

Grand public.

Indicateur de suivi

Nombre de publications.

Objectif

Communiquer dans l'Écho du tri et sur les réseaux sociaux.



Axe 6

PROMOUVOIR L'ÉCO- CONSOMMATION



ENJEUX

L'éco-consommation est une forme de consommation plus respectueuse de l'environnement. La prévention des déchets s'y intègre à tout moment, de l'achat jusqu'à la mise au rebut, car elle a pour objectif de limiter les gaspillages, de favoriser la réparation, le réemploi et la réutilisation. Cet axe regroupe des actions permettant d'agir sur plusieurs de ces pans en ciblant des publics identifiés et des actions ne se retrouvant pas dans les cinq premiers axes.

OBJECTIF 2026

→ **SENSIBILISER LES
CONSOMMATEURS,
ORGANISATEURS
D'ÉVÈNEMENTS,
PROFESSIONNELS
À LA PRÉVENTION
DES DÉCHETS.**

Action 1 Animer un défi zéro déchet

Descriptif

Un défi zéro déchet consiste à mettre des participants en concurrence avec eux-mêmes pour qu'ils réduisent leurs déchets. Ils mesurent leur production habituelle de déchets pendant plusieurs semaines avant de se lancer le défi d'essayer de produire moins. Ils sont accompagnés dans cette démarche par un animateur qui leur propose de participer à plusieurs ateliers. L'ALEC a animé un premier défi en 2019 et le Grand Nancy en a fait de même en 2021.

Cible

Grand public.

Indicateurs de suivi

- Nombre de participants.
- Réduction de la production de déchets des participants.

Objectif

Organiser un défi par an.



Action 2 Animer une démarche de réduction des déchets à l'échelle d'un quartier

Descriptif

Un quartier zéro déchet est une démarche de mobilisation des acteurs sur les thématiques de prévention des déchets. Elle est concentrée sur un très petit secteur, regroupant des logements, des commerces et des administrations. Agir au plus près de ces acteurs pour déployer des actions de prévention permet de réduire très rapidement la production de déchets dans le périmètre visé. Le Grand Nancy travaille à déployer cette action dans un quartier à définir.

Cibles

Grand public, entreprises, écoles...

Indicateur de suivi

Diminution des tonnages d'ordures ménagères collectées sur le quartier.

Objectifs

- Étudier les opportunités et construire l'action avec les partenaires.
- Déployer l'action.
- Dupliquer dans d'autres quartiers.

Partenaires pressentis

Communes, entreprises, associations, administrations... du quartier cible.

Action 3 Aider les organisateurs à rendre leurs manifestations éco-responsables

Descriptif

Les événements organisés sur le territoire métropolitain sont générateurs de déchets. Il est possible pour les organisateurs de mettre en place des actions permettant de réduire l'impact de leurs manifestations sur l'environnement. Le Grand Nancy va travailler sur la rédaction d'une charte des écomanifestations et proposer un service d'accompagnement auprès des organisateurs pour la mettre en application. Cette action est liée aux actions 2.2 de l'axe 3 : développer l'organisation de zones de gratuité et 4.3 de l'axe 3 : développer l'organisation de vide-dressings.

Cible

Organisateurs d'événements.

Indicateurs de suivi

- Création d'une charte.
- Diffusion aux organisateurs.
- Proposition d'un annuaire des acteurs des manifestations écoresponsables.

Objectif

Créer une charte et la diffuser.

Partenaire

EMERGE.

Action 4 Sensibiliser les professionnels du territoire à la prévention des déchets

Descriptif

Les professionnels du territoire peuvent être démunis concernant la gestion de leurs déchets et ne pas disposer d'informations pour aller plus loin et réduire les déchets produits par leurs activités. Il est proposé de travailler en accord avec la CMA et la CCI pour présenter un format (formation, guide...) permettant de sensibiliser les professionnels à la prévention des déchets.

Cible

Professionnels.

Indicateurs de suivi

- Format choisi.
- Nombre de professionnels sensibilisés.

Objectif

Travailler avec les chambres consulaires pour développer une offre de formation.

Partenaires pressentis

CCI et CMA.

Action 5 Organiser des événements encourageant la réduction des déchets

Descriptif

Le Grand Nancy est organisateur depuis plus de 15 ans de Jardins de Ville, Jardins de Vie qui a lieu pendant un weekend de septembre au domaine de Montaigu à Jarville et Laneuveville. C'est une fête des écogestes réunissant plus de 100 exposants à chaque édition. Cet événement est en lien avec l'action 1.6 de l'axe 3 : animer un village du réemploi. Depuis l'année dernière, un marché de Noël « zéro déchet » a aussi été initié à l'Octroi et a rencontré un public intéressé par la prévention des déchets. Il est donc proposé de continuer à organiser ces deux événements. Le Grand Nancy promeut aussi les gestes permettant de réduire les déchets à l'occasion d'événements nationaux telles que la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, la Semaine du Compostage ou la Semaine du Développement Durable.

Cible

Grand public.

Indicateur de suivi

Nombre de participants.

Objectif

Pérenniser les événements.

Action 6 Construire une maison pédagogique et la faire vivre

Descriptif

Une maison pédagogique est un lieu démonstrateur de la prévention des déchets : il permet de montrer ce qu'il est possible de faire chez soi pour réduire ses déchets en aménageant les pièces d'un logement témoin et un jardin pédagogique. Cette maison offrira aussi un lieu d'accueil pour le grand public permettant d'organiser des ateliers et des animations en son sein.

Cibles

Grand public, écoles.

Indicateur de suivi

Nombre d'animations organisées.

Objectifs

Construire une maison pédagogique et y organiser des animations.

Action 7 Réduire les imprimés publicitaires en expérimentant le Oui Pub

Descriptif

Le Grand Nancy a été retenu par le ministère de la Transition écologique et l'ADEME pour expérimenter le Oui Pub. Alors qu'il fallait indiquer sur sa boîte aux lettres que l'on ne désirait pas de publicités avec le Stop Pub, ce sera désormais aux usagers désirant lire la publicité de coller un Oui Pub. Cette expérimentation se déroule de 2022 à 2025 pour en mesurer les effets. Le Grand Nancy est accompagné financièrement pour travailler avec un bureau d'études pour la mise en place, le suivi et l'évaluation du Oui Pub.

Cible

Grand public.

Indicateurs de suivi

- Nombre de Oui Pub installés.
- Conséquences sur le flux de papier.

Objectifs

- Recruter le bureau d'études.
- Expérimenter.

Partenaire

Ademe.

Action 8 Communiquer sur la réduction de la nocivité de nos déchets

COMMUNIQUER SUR LA DÉLIVRANCE DES MÉDICAMENTS À L'UNITÉ

Descriptif

Depuis 2022, il est théoriquement possible pour les professionnels de santé de délivrer des médicaments à l'unité. Le but est de lutter contre la surmédication, l'antibiorésistance et le stockage de médicaments dans les armoires à pharmacie qui finiront très souvent à la poubelle. En effet, l'inspection générale des affaires sociales estime le gaspillage chez le particulier à 23 500 tonnes tous les ans en France.

Cette action vise à entrer en contact avec les professionnels de santé délivrant des médicaments pour connaître leurs attentes en matière de communication dans leurs professions et/ou auprès du grand public sur ce sujet.

Cible

Professionnels de santé.

Indicateur de suivi

Nombre de communications réalisées.

Objectif

Contacter les potentiels partenaires.

Partenaires pressentis

Ordre des pharmaciens du Grand Est, Ordre des médecins de Meurthe-et-Moselle.

COMMUNIQUER SUR L'UTILISATION DE PRODUITS D'ENTRETIEN MOINS NOCIFS POUR L'ENVIRONNEMENT

Descriptif

Les ambassadeurs de la prévention et du tri animent à la demande des ateliers de fabrication de produits ménagers et cosmétiques maison. Ces recettes sont réalisées à partir de produits moins nocifs pour la santé que les produits utilisés usuellement. Ils génèrent moins de polluants intérieurs, sont biodégradables et ne nuisent donc pas à l'environnement. Cette action est en lien avec l'action 4 de l'axe 4 : pérenniser les ateliers do it yourself des ambassadeurs de la prévention et du tri et l'action 3.1 de l'axe 5 : faire la promotion des alternatives lavables pendant les ateliers DIY de la Métropole.

Cible

Grand public.

Indicateur de suivi

Nombre d'ateliers organisés.

Objectif

Action déjà en cours.

Action 9 Étudier la composition de nos poubelles

Descriptif

Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés est un outil permettant de lister les actions à réaliser pour produire moins de déchets. Il donne des objectifs à réaliser mais ne permet pas systématiquement de connaître l'impact des mesures mises en place. Étudier régulièrement le contenu de nos poubelles permettrait de recueillir plus d'informations sur l'effet des actions réalisées sur les tonnages et la dangerosité des déchets générés dans le Grand Nancy.

Cible

Interne.

Indicateur de suivi

Nombre d'études réalisées.

Objectif

Réaliser une étude tous les deux ans.

Partenaire pressenti

Bureau d'études à définir lors d'une mise en concurrence.

Action 10 Communiquer sur l'information incitative

Descriptif

Le Grand Nancy a engagé une étude permettant aux usagers de recevoir une information incitative sur leur production de déchets. Dans un premier temps, les bacs ont été équipés d'une puce permettant de lier la production de déchets à un foyer. Il est possible d'envoyer une information incitative aux usagers sous la forme d'un courrier permettant de leur indiquer leur production de déchets et des conseils pour réduire leurs déchets. Il est aussi proposé de continuer à communiquer sur les écogestes qui permettent de réduire ces déchets dans l'Écho du tri et sur les réseaux sociaux du Grand Nancy.

Cible

Grand public.

Indicateur de suivi

Nombre d'informations sur les écogestes.

Objectif

Délivrer de l'information incitant les usagers à diminuer leur production de déchets.

Partenaire pressenti

Prestataire de collecte.

Action 11 Valoriser les déchets des cimetières

Descriptif

Les cimetières génèrent des déchets via l'entretien des espaces verts et des tombes. Déchets verts, pots et fleurs artificielles sont peu valorisés alors qu'une partie pourrait être utilisée sur place. Il est proposé de créer un guide à communiquer aux communes pour cela.

Cible

Communes.

Indicateur de suivi

Création et diffusion du guide.

Objectif

Communiquer un guide aux communes.

Partenaires pressentis

Communes.



05

LES MOYENS DÉDIÉS

AU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

2022-2026

Consommer plus durablement

Privilégier le réemploi et la réparation

GOUVERNANCE

La commission consultative d'élaboration et de suivi est la garante du bon déroulement du PLPDMA. Elle est réunie au moins une fois par an pour que lui soient présentés par les services du Grand Nancy le bilan de l'année écoulée et les perspectives de l'année à venir.

LES MOYENS HUMAINS

Le déploiement du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2022 - 2026 repose sur l'implication d'une équipe composée de :

- deux chargés de mission
- trois maîtres-composteurs

Les ambassadeurs de la prévention et du tri et leur coordinatrice agissent aussi en partie sur des missions relevant du PLPDMA à hauteur de deux ETP. Ce qui représente sept équivalents temps plein (ETP) relevant des effectifs de la Métropole du Grand Nancy.

LES MOYENS FINANCIERS

La mise en œuvre du programme d'actions tel que décrit ci-dessus représente un budget estimé à 3 millions d'euros sur la période 2022 à 2026, hors frais de personnel et hors aides éventuelles, et traduit l'engagement de la Métropole du Grand Nancy sur ce sujet.

L'IMPACT ATTENDU du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés sur les tonnages de déchets

La Métropole du Grand Nancy doit réduire de 15 % ses tonnages de déchets produits et collectés annuellement à l'horizon 2030. Ceci représente **20 000 tonnes** de moins en 2030 qu'en 2010.

Sur la période 2010-2020, une réduction de 9 936 tonnes/an de DMA a été constatée. Par conséquent, sur la période 2020-2030, une réduction supplémentaire de 10 000 tonnes est nécessaire pour atteindre l'objectif retenu, soit une diminution annuelle de près de 1000 tonnes par an par rapport à 2020. Les projections sont donc les suivantes :

Années	Années références		Objectifs PLPDMA 2022-2026						Objectif 2030
	2010	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2030
Tonnes	132 883	122 947	121 947	120 948	119 948	118 949	117 949	116 949	112 951

**métropole
GrandNancy**